



BREF' CE 20 décembre 2018

Les PAG et les plateformes

Vote : 11 Pour - 5 Contre – 3 Abstentions

Le SNU s'est abstenu lors du recueil d'avis sur les principes organisationnels des activités d'appui gestion en agence et en plateforme

Le POUR : une **prise en compte** des problématiques PAG est **enfin réalisée**, des **formations sont proposées, des recrutements prévus**

Le CONTRE : **20 postes supprimés** –compensés par les départs à la retraite selon la direction-, la mobilité géographique forcée selon l'article 20.6 de la CNN sui pourrait être mise en œuvre.

Consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi de Pôle Emploi

A l'unanimité, les élus ont demandé le **report de ce point** en attendant le résultat de l'expertise en cours demandé par le CCE afin de rendre un avis éclairé.

Après plusieurs suspensions de séance, la direction a fini par céder pour un report au CE de janvier «dans un souci de traitement d'une information transparente, loyale, sincère, riche et pour maintenir un dialogue social serein et participatif »....

Transfert du pouvoir de sanction du préfet à Pôle emploi

Vous l'avez compris, **après une radiation il n'y a plus de levée de la sanction possible au niveau de l'agence** (abandon de la procédure). **Le DE peut faire un recours hiérarchique auprès de la DT, les procédures restant à définir.** En cas de contestation et dans les délais impartis, le DE peut faire un recours auprès du Tribunal Administratif. Pour les BRSA, les sanctions relèvent de la responsabilité des différents conseils départementaux, PE ayant

l'obligation de donner l'information. **C'est peu dire que les conseillers vont se retrouver en 1^{ère} ligne.**

Ce point a déjà été présenté dans le réseau avec la dernière livraison informatique sans que les élus soient informés au préalable !

Dans le cadre de la loi la liberté de choisir son avenir professionnelle et en attente de la parution du décret d'application pour une application au 01/01/19, **le pouvoir de sanction va maintenant revenir au DAPE ainsi qu'au responsable du CRE.**

La sanction pourra être doublée d'une suppression des allocations ou comment lutter contre le chômage en luttant contre les chômeurs.

Pour le SNU, cela peut présenter à très court terme des risques de tension entre le demandeur et le conseiller qui l'accompagne sans connaître les conséquences pour le BRSA...

Mutex

Suite aux nombreuses remontées d'agents confrontés à des difficultés financières importantes lors de périodes d'arrêt de travail, **le SNU a interpellé la direction et a demandé que ces situations soient traitées prioritairement par Mutex**

Réponses apportées lors du CE :

- Pour compenser la perte de salaire et d'éviter d'être en rupture partielle de revenus, PE verse un acompte qui est récupéré dans les 3 mois qui suivent le versement
- Une gestion automatisée entre PE et MUTEX est existante depuis environ 1 an par des échanges de données informatiques
- Parallèlement, une gestion manuelle pour des situations particulières est en œuvre

La direction doit nous confirmer si le versement de l'acompte est automatique ou si

l'agent doit faire une demande spécifique... *à suivre*

Prélèvement à la source

Le SNU s'est inquiété de la mise en œuvre du P.A.S et du suivi des erreurs potentielles
Une simulation personnalisée a été envoyée aux agents avec le bulletin de salaire du mois de novembre

Conseil SNU : vérifier votre taux d'imposition

Commission égalité professionnelle

Absence de la direction à la réunion de la commission
Depuis 2017, pas de réponses aux questions posées !!!!
Et la direction constate avec regret l'absence de la direction

Commission secours d'urgence

3 dossiers traités.

Œuvres sociales

Voyage à New-York

Vote : Agent n'ayant jamais participé à un voyage en 2017 et 2018 – Numérotation par groupe et tirage au sort

Séjour à Marrakech

En mars 2019

Séjour à Berlin

Juin 2019

Le CE est l'affaire de tous les agents !

Prochaine réunion du Comité d'établissement, le 31 janvier 2019



L'équipe SNU au CE : Ludovic LOUIS - Nordine FATTANI - José SANCHEZ - Jenny REICHERT -
Fabrice MAZZALOVO - Patrice FONTAINE - Soraya BENABDELLAZIZ